

et étaient contrôlées par eux. Après avoir été ouvertes à Québec par les Commissaires du havre, comme il a été dit plus haut, toutes les soumissions furent transmises au département des Travaux Publics, à Ottawa, où elles arrivèrent le 4 mai, paraît-il. Thomas McGreevy arriva de Québec à Ottawa le même jour. Le 5, il écrivait à son frère comme suit :—

* * * * * “Les soumissions pour le mur transversal ne sont arrivées qu’hier et elles ont été mises sous clef jusqu’à lundi, alors qu’il commencera ses calculs. Je vous écrirai mardi et vous ferez connaître le résultat. Larkin était ici hier. Je lui ai dit qu’il était inutile de mettre Peters hors concours, parce que cela équivaldrait à faire donner le contrat au plus haut soumissionnaire, et que vous deviez vous en tenir à la soumission de Beaucage qui est raisonnable.”

L’expression “il commencera ses calculs” se rapporte à M. Boyd, ingénieur du département des Travaux Publics qui, paraît-il, fit en effet le calcul des quantités dans les soumissions. Le 7, Thomas McGreevy écrivit à son frère Robert comme suit :—
* * * * * “J’espère vous faire connaître demain le résultat des soumissions pour le mur transversal. Arrangez vos affaires avec Beaucage avant que le résultat soit connu. Je vous avertirai à temps.” * * *

Le 8, il écrit à son frère :—
* * * * * “J’ai vu Boyd ce matin. Il n’a pas encore fini le mur de traverse. Je le verrai à ce sujet cet après-midi et je vous ferai connaître le résultat.” * * *

Il paraîtrait ainsi que Thomas McGreevy connaissait la valeur relative des trois soumissions mises par Larkin, Connolly et Cie., et que lui et son frère ainsi que les autres membres de la société, jusqu’à la date à laquelle ils eurent connaissance du résultat des calculs de Boyd, pensaient que la soumission de Peters et Moore était plus basse que celle de Larkin, Connolly et Cie.

Il paraît avoir eu connaissance des soumissions Gallagher, Beaucage et Larkin, Connolly et Cie, d’après la suggestion qu’il fait ci-dessus quant à la position de la soumission Peters et Moore; et bien qu’il ait dû connaître que la seule soumission restante, celle de Samson et Samson, était trop élevée pour être acceptée, il n’aurait pu savoir, sans s’assurer du calcul des quantités, laquelle des soumissions serait, dans l’espèce, la plus basse. Le reste de la preuve sur ce point démontre que Thomas McGreevy a beaucoup fait sous ce rapport, et qu’il tenait continuellement son frère au courant de ce qui s’était fait et de ce qui se faisait au sujet des soumissions.

Entre le 4 mai, date de la réception des soumissions à Ottawa, et le 17, la valeur de chaque soumission fut réellement établie (c’est-à-dire, le calcul des prix mentionnés pour les palplanches, tel que donné) et paraît avoir été calculée par M. Boyd avec le résultat suivant :—

Gallagher.....	\$552,255 00
Beaucage.....	593,463 50
Larkin, Connolly et Cie.....	634,340 00
Peters et Moore.....	643,071 16
Samson et Samson	864,181 00

Le 17 mai, l’ingénieur en chef ayant découvert les “erreurs” apparentes quant au prix des palplanches dans les trois soumissions, écrivit à Gallagher, Beaucage et Larkin, Connolly et Cie, appelant leur attention là-dessus et leur demandant s’ils n’avaient pas commis une erreur sur ce point; et il attira aussi l’attention de Beaucage sur la partie de la soumission relative à l’enfoncement des pieux. La lettre à Beaucage est comme suit :—

“MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS, CANADA,

“BUREAU DE L’INGÉNIEUR EN CHEF, OTTAWA, 17 mai 1883.

“Travaux du havre de Québec.

“MONSIEUR,—Dans votre soumission pour la construction des travaux du mur de traverse du havre de Québec, il se trouve une erreur évidente dans les prix. Vous avez donné pour “palplanches” du pin blanc de l’épaisseur de 8”, 6” et 4”, et de